

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Histoire (France) > Histoire & mémoire > La France en Algérie (1945-1962) > **Un appel à la commémoration en 2022 du massacre des Algériens à Paris du 17 (...)**

Pour demander une pleine reconnaissance des responsabilités dans ce drame

Un appel à la commémoration en 2022 du massacre des Algériens à Paris du 17 octobre 1961

mardi 11 octobre 2022, par [Associations, syndicats, partis \(France\)](#) (Date de rédaction antérieure : 11 octobre 2022).

De nombreuses initiatives dans toute la France vont marquer en 2022 le 61^e anniversaire du massacre des Algériens à Paris le 17 octobre 1961. Notre site s'en fera écho. Le collectif unitaire « 17 octobre 1961. Vérité et justice » a publié un appel signé par de nombreuses associations, syndicats et partis politiques demandant une pleine reconnaissance de ce crime d'Etat sur lequel les autorités françaises, pendant plus de vingt ans, ont diffusé de grossiers mensonges. Il invite à un rassemblement le 17 octobre 2022 sur le pont Saint-Michel à Paris. En 2021, le président de la République, Emmanuel Macron, a fait un geste au pont de Bezons, l'un des lieux de ce massacre, que ce collectif considère comme étant loin d'être suffisant.

17 octobre 1961 - 17 octobre 2022, 61^e anniversaire, Vérité et Justice

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le gouvernement de l'époque dont le Premier ministre, Michel Debré, était hostile à l'indépendance de l'Algérie, et le préfet de Police Maurice Papon sous ses ordres. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés - notamment par la « force de police auxiliaire » - ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police parisiennes.

61 ans après, la vérité est partiellement en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées - en particulier la Guerre d'Algérie - non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'Etat que constitue le 17 octobre 1961. Le 17 octobre 2012, le président de la République (François Hollande) avait certes fait un premier pas important, en déclarant : « *Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.* » Mais le terme de crime n'est pas repris, et les responsabilités ne sont pas clairement définies, pas plus que dans le communiqué de l'Élysée de 2021. En faisant porter la responsabilité du crime sur le seul M. Papon, Emmanuel Macron a éludé une fois encore la responsabilité de l'Etat, comme pour le crime commis le 8 février 1962 à

Charonne. **Nous demandons une parole claire aux autorités de la République**, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des « bienfaits de la colonisation » ou « honorer » les criminels de l'OAS.

Dans ce domaine, il est donc nécessaire que des mesures significatives soient prises :

- que la lumière soit faite sur les soi-disant « retours vers leurs douars d'origine » des Algériens survivants du 17 octobre envoyés en fait dans des camps de l'Algérie coloniale et que l'Etat reconnaisse plus généralement sa responsabilité dans les internements arbitraires de civils pendant la guerre d'Algérie ;
- que la création d'un lieu de mémoire voué à cet événement, demandée dans la résolution votée par le Sénat en octobre 2012 qui reconnaissait elle aussi ce massacre, soit rapidement mise en œuvre par les autorités de l'Etat, de la ville de Paris et la région Ile-de-France ;
- pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs collègues algériens ;
- la vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains au sein de la droite et extrême droite politique veulent réhabiliter ;
- faute d'une telle reconnaissance, le système de ce type de violence policière se reproduit.

Le 17 octobre 1961 est devenue une journée anticoloniale qui est l'occasion de commémorer d'autres massacres coloniaux.

Après plus d'un demi-siècle, il est temps :

- que le président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste fort, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'Etat. Comme il l'a fait en septembre 2018 pour l'assassinat de Maurice Audin, et en mars 2021 pour celui de maître Ali Boumendjel par l'armée française et pour l'existence d'un système de torture généralisé. Cette reconnaissance doit s'étendre aux milliers d'Algériens qui en ont été victimes (voir le site www.1000autres.org) ;
- que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant ;
- qu'une loi de réparation soit mise en œuvre.

Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme et les discriminations dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières.

On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations.

**Rassemblement lundi 17 octobre 2022 à 18h,
sur le pont Saint-Michel à Paris.**

Associations signataires :

17octobre 1961 contre l'oubli - 4ACG (Anciens appelés en Algérie et leurs ami.e.s contre la guerre) -

ACCA (Agir contre le colonialisme aujourd'hui) - ACDA (Agir pour le changement et la démocratie en Algérie) - AJMA (Association Josette & Maurice Audin) - Alternatiba Paris - APCV (Association de promotion des cultures et du voyage) - association « Ancrages » - Association de jumelage Rennes-Sétif - Association Démocratique des Tunisiens en France (ADTF) - Association Rencontres Marx - Association nationale des pieds noirs progressistes et leurs amis (ANPNPA) - Association pour la mémoire, contre l'oubli - Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF) - ATTAC - Au nom de la mémoire - Collectif 17 octobre 1961 Isère - Collectif « l'Algérie au cœur » - Collectif Coudes à Coudes - Collectif Faty Koumba - CCAF PACS (Comité de citoyens Algériens en France pour une assemblée constituante souveraine) - Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) - Comité Vérité et Justice pour Charonne - Coordination nationale « Pas sans nous » - Droits devant ! - Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR) - Fédération nationale de la Libre pensée - Femmes plurielles - Fondation Frantz Fanon - Forum France Algérie - Histoire coloniale et postcoloniale - Institut tribune socialiste (Archives et mémoire du PSU) - Les ami·e·s de Maurice Rajsfus - Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons - Les Oranges - Les Oranges Montreuil - LDH (Ligue de droits de l'Homme) - Mémorial 98 - Mouvement de la paix - MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuple) - RAAR (Réseau d'actions contre l'antisémitisme et tous les racismes) - Réseau Féministe « Ruptures » - SOS Racisme - Survie - UJFP (Union juive française pour la paix).

Organisations syndicales signataires :

FSU (Fédération syndicale unitaire) - Snes-Fsu (Syndicat national des enseignements du second degrés) - SNJ-CGT (Syndicat national des journalistes CGT) - URIF CGT (Union régionale CGT Île-de-France) - Union syndicale solidaires.

Partis politiques signataires :

Ensemble ! - EELV (Europe écologie-Les Verts) - GDS (Gauche démocratique et sociale) - LFI (La France insoumise) - NPA (Nouveau parti anticapitaliste) - PCF (Parti communiste français) - PEPS (Pour une écologie populaire et sociale) - PG (Parti de gauche) - PS (Parti socialiste).

P.-S.

• Histoire coloniale, publié le 11 octobre 2022 :

<https://histoirecoloniale.net/Un-appel-a-la-commemoration-en-2022-du-massacre-des-Algeriens-a-Paris-du-17.html>

Voir aussi sur :

<https://17octobre61.fr>